



Grain d'SEL

VOLUME 45, NUMÉRO 8

2018-01-10

DANS CE NUMÉRO :

Non à la Loi 105 1

Prof, ma fierté!
La Web série 1

Activités à venir 2

Taux de
cotisation au
RREGOP 2

Budget du SEL
17-18 3

Prime
d'assurance
maladie 3

Prévention 3

KARINE RONDEAU

Responsable de
l'information

Alexandra Mailloux, secrétaire

Bonne et heureuse année 2018!

Non à la Loi 105 (Projet éducatif)

Vous trouverez en pièce jointe un feuillet, préparé par la CSQ, au sujet des transformations apportées au projet éducatif par l'adoption du projet de loi n°105. Il est important de se rappeler que le projet éducatif de votre école devra être cohérent avec le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la commission scolaire qui prendra effet le 1^{er} juillet prochain. La commission scolaire a l'obligation de nous consulter pour l'élaboration du PEVR d'ici la fin de l'année scolaire en cours. Il n'y a donc aucune urgence à réécrire votre projet éducatif puisqu'il devra complètement être retravaillé l'an prochain pour respecter le PEVR.

Prof, ma fierté (la Web série)

Vous avez jusqu'au 19 janvier pour faire parvenir une vidéo ou une photo de votre équipe-école accompagnée d'un court texte expliquant pourquoi vous voulez participer à la web série.

Pour toute question ou pour plus d'informations : profmafierte@fse.lacsq.org

Activités à venir

Jeudi 18 janvier : 5 à SEL

Soirée d'information, sous forme de kiosques, où vous choisissez les aspects syndicaux de la profession enseignante sur lesquels vous voulez être alimentés!

Début à 17 h au Melkior (67 Place Bourget Sud, Joliette)

Inscriptions obligatoires auprès d'Alexandra Mailloux (amailloux@selcsq.net ou au 450-753-4226, poste 226) au plus tard le vendredi 12 janvier.

Jeudi 25 janvier : RREGOP 101

Soirée de formation au sujet du RREGOP. Tous les aspects de celui-ci seront abordés tel que son fonctionnement, les absences cotisées, les absences à racheter, la retraite progressive et les autres diminutions de tâches en cours de carrière.

17 h à 20 h 30 au centre Alain-Pagé (10, rue Pierre de Coubertin, St-Charles-Borromée)

Inscriptions obligatoires auprès de Nathalie Gervais (ngervais@selcsq.net ou 450-753-4226 poste 221) au plus tard le vendredi 19 janvier.

Taux de cotisation au RREGOP

Tel que modifié par le conseil des ministres le 30 novembre 2016, le taux de cotisation au RREGOP pour l'année 2018 passe de 11,05 % à 10,97 % du traitement excédant 25 % du maximum des gains admissibles (MGA) au régime des rentes du Québec. Le MGA applicable pour l'année 2018 est de 55 900 \$. ($55\,900 \$ \times 25\% = 13\,975 \$$)

Le taux de cotisation en 2018 s'applique donc comme suit :

$(\text{votre salaire annuel} - 13\,975 \$) \times 10,97\% = \text{votre cotisation au RREGOP}$

Les très bons rendements enregistrés par la caisse des personnes participant au RREGOP au cours des dernières années constituent le principal facteur expliquant cette légère baisse de cotisation.

Budget du SEL pour 2017-2018

Le Conseil des personnes déléguées a adopté les prévisions budgétaires du SEL pour l'année 2017-2018 lors de sa rencontre du 18 décembre dernier. En conformité avec la décision de l'assemblée générale de ne pas créer un fonds de grève, les personnes déléguées ont adopté des prévisions incluant 6 congés de cotisation permettant de vous retourner les sommes qui avaient été mises de côté en attendant la décision sur la création ou non d'un fonds de grève.

Ces 6 congés s'appliqueront sur les paies du 1^{er} février, 15 février, 1^{er} mars, 15 mars, 29 mars et le 12 avril. De plus, les personnes déléguées ont mandaté le comité exécutif de développer un plan d'action concernant le dossier de la violence dans les établissements. Ce sujet sera développé au cours des prochaines semaines.

Prime d'assurance maladie (SSQ) par période de 14 jours

	Individuelle	Monoparentale	Familiale
Maladie 1	37,01 \$	55,11 \$	90,30\$
Maladie 2	46,83 \$	69,94 \$	113,11 \$
Maladie 3	59,08 \$	88,36 \$	140,47 \$

Vous pouvez consulter la brochure complète du contrat d'assurance collective dans la section « documents » du nouveau site web du SEL.

www.selcsq.net

Prévention

En ce début d'année enneigé, nous aimerions vous rappeler d'être vigilant lors de vos déplacements. N'hésitez pas à signaler à votre direction toute situation potentiellement dangereuse à l'intérieur ou à l'extérieur de votre établissement. Nous vous invitons également à prendre le temps d'utiliser les escabeaux et les marchepieds qui devraient maintenant être facilement accessibles dans chacun des établissements de la commission scolaire.



